

CONSEIL MUNICIPAL de SAINT LAURENT DE CHAMOUSSET Procès-Verbal

SÉANCE du 24 avril 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 avril 2025

Compte rendu affiché le 30 avril 2025.

Nombre de conseillers municipaux en exercice le jour de la séance : 17

Président : Monsieur Pierre VARLIETTE, Maire

Secrétaire élu : Madame Marie-Joëlle DELORME,

Membres présents : VARLIETTE Pierre, SIMON Yvan, BRETONNIER Yvette, CARRET Ludovic, LOTISSIER Isabelle, BOINON Sandrine, RAYNARD Gilles, BONNET Fabrice, VERMARE Odile, LOISON Thierry, CHALON Gwendoline, LOTISSIER Marc, DELORME Marie-Joëlle, GIRAUD Alain, SERAILLE Marielle, PERALDO Yves, GRAZIOLI Jean-Pierre.

Démissionnaires : GAYET Véronique, MAZARD Roger,

Membres excusés : *Sans objet*

Monsieur le Maire prend la présidence de la réunion du Conseil Municipal. Il ouvre la séance et procède à la vérification du quorum. Le quorum étant atteint, il ouvre la séance à 19h25.

Le Conseil Municipal propose comme secrétaire de séance Madame Marie-Joëlle DELORME.

- **Projet et validation des travaux des abords de la crèche à l'Espace Juge Pascal,**

Monsieur le Maire donne la parole à Madame Yvette BRETONNIER qui présente une étude d'aménagement avec une extension de l'espace clos et l'installation d'un jeu. Pour réaliser ces travaux un devis a été demandé à l'entreprise LA CLE DES CHAMPS. Le montant s'élève à 10 920.00 euros HT. Elle annonce qu'une aide est possible via la CCMDL auprès de la CAF (50 à 80 % du montant de la dépense HT). Après délibération, le projet et le devis sont validés par un vote (Votants : 17 – Oui : 17- Non :0 – Abstention : 0).

- **Validation du devis pour la sonorisation du centre-bourg,**

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Ludovic CARRET. Il présente le travail effectué avec l'entreprise TECHNIC'S ELEC SERVICES afin de remettre en état le câblage et les hauts parleurs dans les secteurs de la rue de l'Eglise, de la rue de la Cour Denis et de la Place du Plâtre. Le montant du devis est de 5 264.25 euros HT. Après délibération, le projet et le devis sont validés par un vote (Votants : 17 – Oui : 17- Non :0 – Abstention : 0).

- **Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde,**

Monsieur le Maire présente le Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S.) et il expose que ce dernier doit être mis à jour. Ce P.C.S. a toute son importance aujourd'hui. En effet nous subissons actuellement un dérèglement climatique qui engendre des incidents ou des catastrophes que l'on ne maîtrise plus. C'est pour cela que nous devons être prêt à toute intervention, en cas de crise, qu'elle soit aussi sanitaire, voir nucléaire ou autre. Le Plan Communal de Sauvegarde est un document, où sont recensés tous les moyens que l'on pourra mettre à disposition, qu'ils soient matériels ou humains. Une organisation communale présidée par Monsieur le Maire, est précisée dans ce document ou chaque élu a une responsabilité dans le cadre du déploiement des moyens et de la mise en œuvre du dispositif.

Tout cela se fait en coordination avec les services de la sécurité civile, gendarmerie et pompiers. Nous organiserons, à la rentrée de septembre, une opération , grandeur nature, en simulant un incident grave sur Saint Laurent, ce qui permettra de tester ce Plan Communal de Sauvegarde.

- **Recrutement d'un agent aux services techniques,**

Monsieur Yvan SIMON expose que les effectifs des services techniques ont besoin d'être renforcés, notamment en période de forte activité dans les espaces verts et entretien des voiries. Il expose avoir reçu deux candidats avec Monsieur le Maire et propose de retenir la candidature de Monsieur Bertrand CHAVEROT pour un contrat à durée déterminée de 4 mois à compter du 12 mai 2025. Après délibération, la création d'un contrat à durée déterminée est validée par un vote (Votants : 17 – Oui : 17- Non :0 – Abstention : 0).

- **Choix d'un assistant à maîtrise d'ouvrage pour l'appel d'offres d'un maître d'œuvre, pour l'opération « Saint Laurent Horizon 2025 »,**

Monsieur le Maire expose que les travaux d'aménagement de la rue Cour Denis, rue de Lyon, rue de l'Eglise, Avenue des 4 cantons, et Place Neuve, dans le cadre de « Saint Laurent Horizon 2025 », vont être étudiés. Le projet détaillé sera vu avec la commission urbanisme. Pour cela, dans un premier temps, il est nécessaire de s'adjoindre d'un assistant à maîtrise d'ouvrage (A.M.O.), qui préparera un appel d'offres, afin de désigner un maître d'œuvre qui réalisera l'étude et ensuite la direction et le suivi des travaux. Le bureau d'études PROXIMITY pourra se charger de cette mission d'A.M.O. Le devis présenté est d'un montant de 1 400 euros HT. Après délibération, le devis est validé par un vote (Votants : 17 – Oui : 17- Non :0 – Abstention : 0).

- **Projet de convention avec le centre de Gestion de la fonction Publique du Rhône pour la réalisation d'un document unique (Gestion des risques professionnels),**

Monsieur le Maire présente un projet de convention avec le CDG69 concernant la réalisation du Document Unique pour la Commune. Il donne lecture de la convention dont « *L'objectif de la mission est d'assister la collectivité dans la mise à jour de son document unique définie par l'article R. 4121-2 du code du travail.*

Cette mission doit aboutir, dans le cadre de la convention d'assistance et de ses avenants à :

la rédaction du document unique de recensement et d'évaluation des risques professionnels pour l'ensemble des activités réalisées par les agents de la collectivité, risques dits « physiques » ;

la proposition d'un programme d'actions issu du document unique pour les 9 unités de travail ;

la définition des principes de fonctionnement et d'exploitation de ce document comprenant au moins la réalisation d'un programme annuel d'actions, la mise à jour et les mises à disposition du document unique de recensement et d'évaluation des risques professionnels prévues par le Code du travail.

Conformément au Code du travail, l'évaluation se fera par unité de travail (ensemble cohérent d'activités et de risques). Sur la base du document unique, il est proposé de travailler sur 9 unités de travail pour la collectivité. Cette répartition reste soumise à adaptation si l'établissement a connu des réorganisations. ».

Le montant de cette prestation est de 2 760 euros pour 6 jours d'intervention.

Après délibération, le projet de convention est validé par un vote (Votants : 17 – Oui : 17- Non :0 – Abstention : 0).

- **Nomination d'une référent santé et environnement auprès de l'A.R.S.,**

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de nommer, au sein du Conseil Municipal, un référent santé auprès de l'Agence Régionale de la Santé (A.R.S.). Après discussion, Madame Yvette BRETONNIER se propose, et est nommée référente auprès de l'A.R.S.

- **Travaux des commissions,**

Monsieur le Maire donne la parole aux adjoints et conseillers municipaux délégués.

- **Madame Isabelle LOTISSIER** présente le déroulement de la journée plantations et les autres travaux de fleurissement prévus : changement des pots au Parc public, plantation d'arbres au City Stade, réalisation de massifs de rosiers et d'arbustes par les services techniques. Elle présente aussi une demande de location de salle, de l'Amicale Laïque, pour l'organisation de journées « jeux » à la salle polyvalente les 29 et 30 octobre 2025. Et le changement de date pour le Challenge VTT qui sera organisé le 21-09-2025 et le tournoi de Molky de l'APEL le 27-09-2025.
- **Madame Yvette BRETONNIER** présente l'organisation de la fête des mères avec des animations pour les enfants (pâtisserie décorative) dès 10h00, puis une tombola et une animation avec la Banda l'Étincelle. Elle propose aussi le renouvellement du contrat de Madame Véronique CUISSON pour l'aide à la plonge au restaurant scolaire jusqu'au 20 juin 2025 pour 3 heures par jour sur le temps scolaire.
- **Monsieur Yvan SIMON** annonce la réception pour les travaux d'aménagement des abords du « Pumptrack » le 25-04-2025 et le lancement de l'enquête publique pour le PLU en juin 2025.
- **Monsieur Ludovic CARRET** annonce que l'on dispose d'un crédit communautaire de 20 000 euros pour des interventions sur la voirie communale. Il indique que l'installation des derniers points d'apport volontaire pour les ordures ménagères et le tri, sont en cours de réalisation. Deux composteurs vont être installés au Centre 2000 et au Pontet. Il présente aussi des devis de l'entreprise de menuiserie de Didier DUCREUX pour l'aménagement intérieur du bureau du policier municipal. Il annonce que la réception des travaux réalisés au mille-club, a eu lieu. Il évoque aussi une rencontre avec Marina BOUCHUT de la CCMDL, au sujet de rencontres avec les agriculteurs de plus de 55 ans, pour le devenir de leur exploitation. Il rend compte de la réunion avec les référents de la Gendarmerie pour la mise en place de vidéo surveillance sur la Commune en centre-bourg. Un rendu du diagnostic effectué sera présenté au Conseil Municipal de juin 2025.
- **Monsieur Gilles RAYNARD** rend compte de l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale des Marchés de Bétail Vif (FMBV), avec 41 marchés adhérents et une chute générale des apports des animaux, de 6 %.
- **Madame Odile VERMARE** rend compte du beau marché forain de Pâques et de la préparation de l'animation pour celui de Pentecôte.
- **Monsieur Fabrice BONNET** rend compte d'un marché aux veaux très actif pour les prix de vente, et de deux articles publiés sur le marché. Il rend compte de la revole de l'agri Light Tour et de la reconduction de cette manifestation le 20/12/2025 avec un départ depuis la Place du Marché et des expositions sous la Halle aux Veaux.
- **Monsieur Thierry LOISON** présente le compte-rendu de l'assemblée générale de l'UCALES.
- **Madame Sandrine BOINON** remercie les élus pour la distribution de la lettre d'information.

- **Questions diverses.**

Monsieur le Maire présente un devis de la société SB2i, pour le changement du serveur de la mairie et des 3 postes informatiques pour des montants respectifs de 6 290 euros HT et 4 335 euros HT. Après délibération, les devis sont validés par un vote (Votants : 17 – Oui : 17- Non :0 – Abstention : 0).

Il rend compte de la signature de la cession des locaux du SPAR.

Il expose qu'une partie du bâtiment THOLLOT a été mis à disposition de manière temporaire à la société de tir pour l'entraînement des jeunes licenciés.

Il rend compte de la réunion pour la participation citoyenne, il indique que 15 référents sont impliqués dans cette action. Ils seront réunis très prochainement pour faire le point sur ce dispositif qui est très important pour la sécurité de la Commune, et cela en lien avec la gendarmerie

Il indique que les travaux du contournement nord avancent bien et devraient se terminer au 14 juillet 2025.

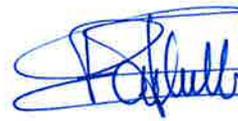
Monsieur Marc LOTISSIER présente une journée sur le thème de la mobilité le 22/05/2025 à Sain Bel.

Monsieur Yves PERALDO annonce le 15^{ème} anniversaire de la Confrérie de la Tête de Veau, et le programme de la journée, qui aura lieu le 14 juin. Le Conseil Municipal valide la prise en charge de l'apéritif par la Commune.

Séances programmées pour 2025 :
22/05/2025 – 19/06/2025 – 24/07/2025.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.

Le Maire,



Pierre VARLIETTE